

**SADER FIXER SANS PERCER EXPRESS**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 26-janv.-2016  
Version 1

Cette Fiche de Données de Sécurité est rédigée dans une démarche volontaire : elle n'est pas obligatoire conformément à l'Article 31 du Règlement n°1907/2006

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit SADER FIXER SANS PERCER EXPRESS  
Substance pure/mélange Mélange

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler.  
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA  
Immeuble "Le Jade"  
253 Avenue du President Wilson  
93211 La Plaine Saint Denis, France  
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00  
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
--------	------------------------------------

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

Toxicité aiguë inconnue	27% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue
Toxicité pour le milieu aquatique inconnue	10% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

#### **Mention d'avertissement**

Aucun(e)

#### **Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)**

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette  
P102 - Tenir hors de portée des enfants

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SADER FIXER SANS PERCER EXPRESS  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 26-janv.-2016  
Version 1

## 2.3. Autres dangers

Dangers généraux Aucune information disponible.

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Ethoxylates de nonylphénol	-	9016-45-9	0.1 - <1	Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Chronic 2 (H411) Eye Irrit. 2 (H319) PBT	01-2119946371-39-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à l'article 3 car il a un OEL.

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter les zones touchées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau (brouillard), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse. Agent chimique sec. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

#### Moyens d'extinction déconseillés

Aucun(e) connu(e)

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SADER FIXER SANS PERCER EXPRESS  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 26-janv.-2016  
Version 1

**Produits de combustion dangereux** Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Hydrocarbures.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

## **Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### **Précautions individuelles**

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### **Pour les secouristes**

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Méthodes de confinement**

Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.

#### **Méthodes de nettoyage**

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Endiguer. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### **Référence à d'autres sections**

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle  
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## **Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas réutiliser le récipient.

#### **Remarques générales en matière d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### **Conditions de conservation**

Protéger contre le gel. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### **Autres informations**

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

## **SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet** Aucune information disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SADER FIXER SANS PERCER EXPRESS  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 26-janv.-2016  
Version 1

(PNEC)

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Éviter le contact avec les yeux.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Protection respiratoire** Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide  
**Aspect** Pâte  
**Couleur** Crème  
**Odeur** Légère  
**seuil olfactif** Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	7.5 - 9	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Aucune information disponible	
<b>point d'ébullition</b>	Aucune information disponible	
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C / > 212 °F	CC (test en vase clos Closed Cup)
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible	
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucune information disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune information disponible	
<b>pression de vapeur</b>	Aucune information disponible	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible	
<b>densité</b>	1.43 - 1.47	
<b>Hydrosolubilité</b>	Dispersible	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>		
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible	
<b>température de décomposition</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible	
<b>Limites d'explosivité</b>	Aucune information disponible	
<b>Supérieure</b>	Aucune information disponible	
<b>Inférieure</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible	
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune information disponible	

**Viscosité dynamique** 280000 - 450000 mPa s @ 23 °C

### 9.2. Autres informations

**Point de ramollissement** Aucune information disponible  
**Masse molaire** Aucune information disponible  
**Teneur en solvant (%)** Aucune information disponible  
**Teneur en matière sèche (%)** 74.5  
**Densité** Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SADER FIXER SANS PERCER EXPRESS  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 26-janv.-2016  
Version 1

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### Polymérisation dangereuse

Aucun(e) connu(e).

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe. Protéger contre le gel.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Hydrocarbures.

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact oculaire	Aucune donnée disponible.
Contact avec la peau	Aucune donnée disponible.
Ingestion	Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Acide acrylique	=1200 mg/kg ( Rat )	= 280 µL/kg ( Rabbit ) = 295 mg/kg ( Rabbit )	= 11.1 mg/L ( Rat ) 1 h = 3.6 mg/L ( Rat ) 4 h
Ethoxylates de nonylphénol	= 1310 mg/kg ( Rat ) = 2590 mg/kg ( Rat )	= 1780 µL/kg ( Rabbit ) = 2 mL/kg ( Rabbit )	-
Hydroxyde dammonium	= 350 mg/kg ( Rat )	-	-

Corrosion cutanée/irritation cutanée Sans objet.

Lésions oculaires graves/irritation Sans objet.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SADER FIXER SANS PERCER EXPRESS  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 26-janv.-2016  
Version 1

## oculaire

<b>Sensibilisation</b>	Sans objet.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Sans objet.
<b>Cancérogénicité</b>	Sans objet.
<b>toxicité pour la reproduction</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucune information disponible.
<b>Effets sur certains organes cibles</b>	YEUX, Système respiratoire, Peau.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité aiguë inconnue</b>	27% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques

### Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Ethoxylates de nonylphénol	-	-	LC50 1.8 mg/l (Daphnia)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

**Coefficient de partage** Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Nom chimique	REACH (1907/2006) - Substances enregistrées Considérées comme PBT / vPvB
Ethoxylates de nonylphénol	Répertorié

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

### Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs	UE - Perturbateurs endocriniens -
--------------	------------------------------	-----------------------------------

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SADER FIXER SANS PERCER EXPRESS  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 26-janv.-2016  
Version 1

	endocriniens candidats	Substances évaluées
Ethoxylates de nonylphénol	Group III Chemical	

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

### RID

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

### ADR

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

### OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

### IATA

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

## Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SADER FIXER SANS PERCER EXPRESS  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 26-janv.-2016  
Version 1

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

#### **UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidat des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59**

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	Numéro CAS
Ethoxylates de nonylphénol	9016-45-9

#### **Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Limitations relatives à l'utilisation
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	28.
Ethoxylates de nonylphénol	9016-45-9	46[b].

#### Remarque :

Produits contenant une huile minérale incluant moins de 3 % d'extrait de DMSO comme mesuré selon IP 346  
La classification comme cancérigène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthyl sulfoxyde (DMSO) mesuré selon la méthode IP 346. La présente note n'est applicable qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, reprises à l'Annexe I

#### **UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### **Règlement (CE) n° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux**

Ce produit contient des substances réglementées au titre du règlement (CE) 689/2008 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Nom chimique	Restrictions sur les exportations et les importations européennes selon (CE) 689/2008 – Annexe numéro
Ethoxylates de nonylphénol	I.1 V

### Réglementations nationales

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

## **Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**SADER FIXER SANS PERCER EXPRESS**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 26-janv.-2016  
Version 1

## Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation : Substances très préoccupantes  
PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)  
STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée  
STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique  
EWC: Catalogue européen des déchets

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 26-janv.-2016

### Indication des modifications

**Remarque sur la révision** Sans objet.

**Conseil en matière de formation** Aucune information disponible

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006**

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**